

Réunion Comite de gestion du 17/02/2021

Fin du contrat de DSP des STEP de CALLAS

Fin de contrat avec SAUR le 28/02/2021.

DPVA proposait une prolongation du contrat jusqu'en 2022 pour un montant de 40 K€ par an :
électricité -espaces verts pour 20 K€
charges de renouvellement 20 K€

SAUR refuse et veut 80 K€

Refus de DPVA qui reprend l'exploitation en régie avec une personne.

Demande complémentaire de DPVA : prolongation de 1 mois pour que la personne formée pour la reprise soit épaulée au démarrage. SAUR demande 12 000 € alors que DPVA ne veut pas plus de 8 000 €.

Conclusion > pas de d'aide complémentaire.

RàR de la part de la SAUR d'un montant de 42 000 €

- DPVA va vérifier que le RàR est bien de 42 000 € (aide d'un consultant CEREM et vérification sur 5 dernières années)
- DPVA avec le Maire va déterminer quels travaux à faire.

Visite de clotûre le 27/2/2021.

Question CAD eau :

Avons nous en interne les compétences pour reprendre l'exploitation en cas de difficultés ?

Réponse DPVA :

On a des compétences en internes, mais pas toutes et on a la possibilité de faire appel à un sous traitant en cas de besoin.

CLAVIERS :

Maire en vidéo

3 options suite à fin de DSP

1. Renouvellement DSP
2. Passage en Régie
3. Prolongation de la DSP pour 2 ans

Veolia a fait une proposition :

- Réparation des fuites au-delà de 8/an (contractuel) 5 000 € par an
- Achat des compteurs (par commune) sup à 15 ans (loi) prévus dans prg de renouvellement 2 000 €/an
- Renouvellement des branchements 3 300 €/an

soit un total de 10 000€/an.

Le financement de ces 10 K€ annuels serait pris sur les 17 K€ prévus pour les investissements.

Conclusion :

Prolongation de la DSP pendant 2ans jusqu'au 30/10/2022 puis passage en régie.

SIVOM SUD :

Pas discuté à cause de heure.
Mais adopté.

Hors réunion :

SIVOM Sud, le nom est resté mais le sivom en tant qu'entité administrative n'existe plus conformément à la loi.

Mélange entre DSP et REGIES, il n'est pas possible de faire de différence au nom de l'équité au sein de EPCI (réponse ROGER), j'ai demandé que l'on puisse faire un point annuel sur le bilan Régies et le bilan DSP, pas d'opposition de la part de ROGER et CARRIERE, à suivre !

RPQS : il n'y aurait plus qu'un seul RPQS agrégé pour les communes de DPVA, j'ai demandé à ROGER si on pouvait avoir les RPQS par commune, il n'a pas dit non mais ne veut pas que cela lui donne plus de boulot.

Structure de la Régie communautaire, pas plus de précision par rapport à ce que m'a dit CARRIERE.

PV des réunions : il y a un PV pour chaque réunion qui a priori est diffusé aux participants. Je vais voir avec Mme CORNOT pour récupérer ceux existants.